

Les Loges en Josas, le 3 janvier 2017

## Convocation Assemblée Générale ordinaire de l'AMTL

Madame, Monsieur

Vos enfants (ou vous-mêmes) sont inscrits à l'Association Musicale de Toussus-le-Noble et des Loges-en-Josas, aussi êtes-vous convoqués à l'Assemblée Générale du mercredi 1er février 2017 à 20h30 à la Maison des Associations des Loges en Josas.

### Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 janvier 2016.
- Approbation du rapport d'activité 2016
- Approbation du rapport financier 2016
- Approbation du budget prévisionnel 2017
- Conseil d'administration : renouvellement de mandat.
- Convention Versailles Grand-Parc.
- Questions diverses.

Votre présence à l'assemblée générale marquera votre soutien aux administrateurs comme aux enseignants. Chaque enfant mineur devra être représenté par un parent ou un tuteur. En cas d'empêchement, merci d'utiliser le pouvoir ci-joint, qui ne peut en aucun cas être attribué à un membre du Conseil d'Administration. L'attribution de pouvoirs est limitée à cinq par adhérent.

Bien cordialement

*Le Président, Verner Buch-Andersen*

---

### POUVOIR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'AMTL, le 1er février 2017

*(5 pouvoirs maximum par adhérent – les membres du Conseil d'Administration ne peuvent pas recevoir de pouvoir)*

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir » :

Association Musicale de Toussus le Noble et des Loges en Josastel : 06 84 02 87 31  
c/o Mairie – Place du Maréchal Leclerc de Hauteclocque - 78117 Toussus le Noble